

UBS e-banking.

Envoi de vos documents sous forme électronique.

La prestation «Documents électroniques» proposée dans le cadre d'UBS e-banking vous permet de recevoir désormais vos documents par voie électronique plutôt que postale. Veuillez trouver ci-dessous une liste des principaux documents que vous pouvez trouver sous forme électronique dans UBS e-banking. Les documents répertoriés comme exceptions continueront, pour des raisons techniques, d'être envoyés par la poste.

Documents avec option d'envoi électronique*	Exceptions (envoi par la poste)
Reporting relatif aux comptes	
Relevés de compte Attestations d'intérêts et frais Relevés d'intérêts et du capital Décompte des prix de prestations	
Trafic des paiements	
Divers avis de crédit et de débit Liste des entrées BVRB Avis chèques	Formulaires et listes de commande
Hypothèques	
Avis d'échéance	Avis de modifications d'intérêts Autres avis/attestations
Titres	
Décomptes coupons Décomptes de Bourse Décomptes d'émissions	Avis de Corporate Actions
Relevé de fortune	
Relevé de fortune	Relevé de compte de fonds de placement
Généralités	
	Documents de clôture Décomptes de cartes de crédit Diverses correspondance

Contact

Pour toute question au sujet d'UBS e-banking et des documents électroniques, nos conseillers de l'Assistance UBS e-banking sont à votre disposition 24 heures sur 24:

- En Suisse: 0848 848 061 (tarif unique)
- De l'étranger: +41 848 848 061 (tarif international)

* UBS est autorisée à définir et à modifier en tout temps, librement et à son gré, l'ampleur des documents qui sont établis par le système en vue de l'envoi électronique. [Extrait des dispositions particulières relatives à la prestation «Documents électroniques»]